



Nicolas HULOT,
ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et
solidaire

Brune POIRSON
secrétaire d'État auprès du
ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire

Paris, le jeudi 12 juillet 2018

Communiqué de presse

Feux de forêt : l'État lance une campagne estivale pour la prévention du risque incendie

A l'occasion d'un déplacement dans le Vaucluse, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a lancé aujourd'hui une grande campagne de sensibilisation contre les feux de forêt qui durera tout l'été.

« Face au risque incendies grandissant en France métropolitaine, aggravé par les effets des dérèglements climatiques, l'État se mobilise pour diffuser les bonnes pratiques pour combattre le risque de feux de forêt. En effet, un feu de forêt sur deux est le fait d'imprudences et de comportements dangereux et pourrait être évité en appliquant les bons gestes au quotidien » met en avant Brune Poirson.

Organisée conjointement avec les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture, l'objectif de cette campagne est de faire connaître aux Français les conseils à suivre face au risque d'incendie de forêt, tant pour veiller à ne pas être la cause d'un départ de feu que pour s'en protéger.

La diffusion de ces conseils au plus grand nombre permettra de **réduire les départs de feux accidentels**, mais aussi d'agir pour **limiter la propagation des feux** et enfin d'**adopter les bons réflexes de sauvegarde**.

La campagne met ainsi en avant les 6 bons comportements à adopter pour ne pas déclencher de feux de forêt :

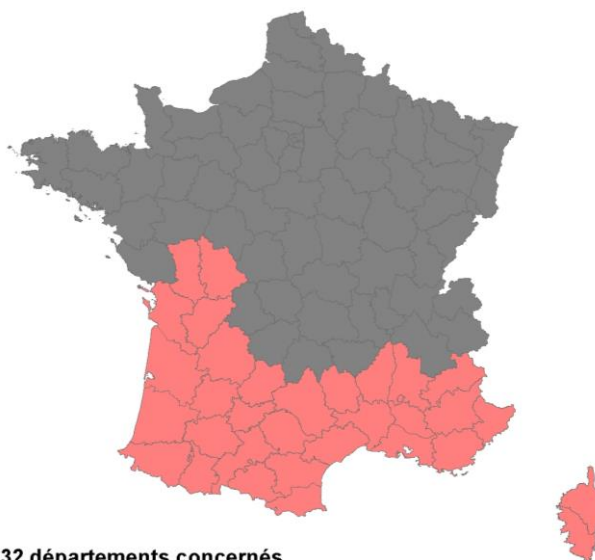
1. Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue
2. Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture
3. Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie
4. Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison
5. Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision
6. Confinez-vous, ne fuyez pas, votre habitation est le meilleur abri



Télécharger [ici](#) l'affiche

Télécharger [ici](#) le dossier de presse

Cette campagne nationale ciblera en particulier les territoires les plus exposés, dans le Sud de la France. Elle touchera ainsi 32 départements et 5 régions, dont la Provence-Alpes-Côte d'Azur, L'Auvergne Rhône Alpes l'Aquitaine, l'Occitanie et la Corse. Celle-ci sera déployée dans la presse quotidienne régionale au mois de juillet 2018 ainsi que sur les réseaux sociaux et sur Internet avec un site dédié (www.attention-feux-foret.gouv.fr) jusqu'au mois d'août 2018.



**32 départements concernés
par le risque incendie
au sens du code forestier**

Sources : ONF

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 81 23
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)